

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 22 mars 2022**

**Date de la convocation : 04/03/2022**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Christophe CHARLES, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, M. Alain ORENGIA, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND.

**Ont donné pouvoir** : M. Erwann BINET à Mme Dominique ROUX, M. Alain CLERC à M. Max KECHICHIAN, Patrick CURTAUD à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Martine FAÏTA à Mme Dalila BRAHMI, M. Daniel PARAIRE à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Evelyne ZIBOURA à M. Isidore POLO.

**Absent suppléé** : M. Christian BOREL représenté par sa suppléante Mme Sandrine SILVESTRE

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas HYVERNAT

---

**OBJET** : **HABITAT – Programmes Locaux de l’Habitat** : programmation 2022-2024 des opérations de logement social

**Rapporteur** : Christophe CHARLES

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Suite à la création de Vienne Condrieu Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les deux Programmes Locaux de l’Habitat de ViennAgglo et de la CCRC restent exécutoires sur le périmètre pour lequel ils ont été adoptés. Par conséquent, les objectifs et les plans d’actions ainsi que les aides financières versées aux opérateurs sociaux pour améliorer l’équilibre financier des opérations de logement social sont maintenues.

Afin de disposer d’un cadre pour l’attribution des aides de l’Agglomération aux opérations de création, de réhabilitation de logements locatifs sociaux ou de création de logements en accession sociale, une programmation a été établie à partir des projets transmis par les communes de l’Agglomération début 2022.

Cette programmation couvre une période de trois ans, de 2022 à 2024. Elle reste toutefois indicative pour les années 2023 et 2024, certains projets restant à préciser. La programmation 2022 pourra faire l’objet de compléments et d’ajustements si nécessaires en cours d’année en tenant compte de l’avancement des projets.

L'Etat recense par ailleurs les projets de construction des opérateurs sociaux à qui il notifie régulièrement la liste des opérations pouvant bénéficier d'un agrément et d'une décision de financement en 2022. Il est rappelé que l'Agglomération ne subventionne que les opérations de construction agréées par l'Etat.

A ce jour, la programmation 2022-2024 jointe en annexe porte sur :

- la création de 405 logements locatifs sociaux en 3 ans (PLUS, PLAI et PLS) dont 149 en 2022,
- la création de 11 logements en accession sociale en 2022,
- la réhabilitation de 329 logements locatifs sociaux en 2022.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Construction et de l'Habitation, articles L.441 et suivants et L.351-1 et suivants caractérisant les logements locatifs sociaux,

**VU** l'arrêté interpréfectoral n°38-2017-11-17-007 (Isère) et n°69-2017-11-17-001 (Rhône) du 17 novembre 2017 approuvant la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssiez,

**VU** la délibération n°12-177 du conseil communautaire de ViennAgglo du 26 septembre 2012 approuvant le Programme Local de l'Habitat 2012-2018,

**VU** la délibération n°12-178 du conseil communautaire de ViennAgglo du 26 septembre 2012 définissant le dispositif d'aides en faveur de la création et de la réhabilitation de logements locatifs sociaux,

**VU** la délibération n°2013-35 du conseil communautaire de la Région de Condrieu du 3 juillet 2013 approuvant le Programme Local de l'Habitat 2013-2019,

**VU** la délibération n°2017-04 du conseil communautaire de la Région de Condrieu du 24 janvier 2017 approuvant les règlements relatifs aux subventions communautaires pour la construction de logements sociaux,

**VU** la délibération n°19-40 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération du 26 mars 2019 approuvant le lancement de l'élaboration du prochain Programme Local de l'Habitat,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** la programmation d'opérations de création et de réhabilitation de logements sociaux pour la période 2022-2024, telle qu'elle apparaît dans le tableau annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 28/03/2022

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

Thierry KOVACS

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*



Nom de l'opération	2022										2023										2024																			
	PLUS		PLAI		PLS		ND		Total LLS		Paillots com.		PSLA		PLUS/PLAI		PLS		ND		Total LLS		Paillots com.		PSLA		PLUS/PLAI		PLS		ND		Total LLS		Paillots com.		PSLA			
	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA	Neuf	AA				
<b>EYZIN-PINET</b>																																								
Maitre d'ouvrage	Neuf		AA		Neuf		AA		0		5		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
Les Lauriers	Neuf		AA		Neuf		AA		0		5		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
<b>EYZIN-PINET - TOTAL</b>																																								
<b>JARDIN</b>																																								
Maitre d'ouvrage	Neuf		AA		Neuf		AA		9		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
non désigné	Neuf		AA		Neuf		AA		9		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
Rue du 11 novembre Les manoirs de Moutéans (OMP1)	Neuf		AA		Neuf		AA		9		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
Chemin des Chênes (OMP2)	Neuf		AA		Neuf		AA		9		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
<b>JARDIN - TOTAL</b>																																								
<b>LUZINAY</b>																																								
Maitre d'ouvrage	Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
<b>LUZINAY - TOTAL</b>																																								
<b>MOIDIEU - DETOURBE</b>																																								
Maitre d'ouvrage	Neuf		AA		Neuf		AA		17		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
Le Clos Centre Village	Neuf		AA		Neuf		AA		17		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
<b>MOIDIEU - DETOURBE - TOTAL</b>																																								
<b>PONT-EVEQUE</b>																																								
Maitre d'ouvrage	Neuf		AA		Neuf		AA		5		16		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
Adhivo	Neuf		AA		Neuf		AA		5		16		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
Adhivo	Neuf		AA		Neuf		AA		5		16		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
Residence Cousteau	Neuf		AA		Neuf		AA		5		16		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
8 Rue Leydier / PONTECOM - opération "ESSENTIEL"	Neuf		AA		Neuf		AA		5		16		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA		Neuf		AA		0		0		Neuf		AA	
<b>PONT-EVEQUE - TOTAL</b>																																								







